



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernées

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

—
Réf : CM/gp – 7.3.1

Fribourg, le 21 avril 2011

Avant-projet de loi d'introduction de la législation fédérale sur la protection des animaux (LILPA)

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 19 avril 2011, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation d'un avant-projet de loi d'introduction de la législation fédérale sur la protection des animaux et de son rapport explicatif.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques à ce sujet **d'ici au lundi 27 juin 2011** par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, et si possible également sous forme électronique à l'adresse maillardch@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pascal Corminboeuf
Conseiller d'Etat, Directeur

Annexes

—
Avant-projet de loi accompagné de son rapport explicatif
Liste des organisations consultées